

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que la ferme sise 11, Kräizgaass à Wormeldange-Haut se caractérise comme suit :

La ferme se situe au numéro 11 du côté oriental de la Kräizgaass à Wormeldange-Haut sous le numéro cadastral 1049/11254 **(GEN)**.

La carte du Comte de Ferraris renseigne déjà sur cette première rue de la localité et indique une construction affichant vraisemblablement la même emprise au sol à l'endroit en question. L'Urkataster reprend clairement la ferme.

Le corps de logis se présente sur rue avec deux niveaux, à savoir rez-de-chaussée et premier étage. Cette élévation comporte trois fenêtres à l'étage. Les axes de ces ouvertures sont repris au rez-de-chaussée avec la porte d'entrée du côté gauche et deux autres fenêtres.

La porte d'entrée est garnie d'un encadrement mouluré avec clé de voute affichant le millésime de 1787 et les lettres P. L. . Les cinq fenêtres sont munies d'encadrements comportant linteau délardé et clé de voute. La datation reprise ci-avant et l'expression sculpturale des modénatures confirment mutuellement qu'il s'agit d'un immeuble de l'époque baroque tardive **(CAR)**.

Du côté gauche et en continuité quasi linéaire du corps de logis se dresse un immeuble présentant plus ou moins la même longueur de façade et abritant jadis les communs **(TBA)**. Il est surtout marqué par une porte de grange à arc en anse de panier affichant une clé de voute avec millésime reprenant les inscriptions 1802 et P L.

Corps de logis et communs sont coiffés d'un toit en continuation à deux versants. La corniche et la faîtière sont ainsi également continues sur les deux immeubles. Le gabarit uni-faîtière de la ferme, également connu dans l'habitat lorrain peut être qualifié comme typique pour les constructions en région mosellane datant d'après la Guerre des Trente Ans **(TLP)**.

Du côté intérieur, la maison offre un couloir vouté traversant l'immeuble sur toute sa longueur et donnant ainsi via une porte postérieure du côté arrière de la propriété. A partir de ce corridor on accède à une première pièce (Stuff) donnant sur rue et plus loin à l'ancienne cuisine comportant sa Haascht. Cette dernière a connu une subdivision du restant de la cuisine avec une fine cloison plus récente. Un four à pain accolé au pignon méridional et donnant dans la Haascht est clairement lisible sur l'extrait cadastral **(AUT, CAR, TBA)**.

A partir de l'espace Haascht est également accessible, une pièce intérieure, se situant entre cette dernière et la précitée Stuff, ne comportant pas de fenêtres et servant probablement comme cellier (Spënnchen).

Par la cuisine on accède également à deux autres pièces donnant du côté postérieur et profitant de deux fenêtres en façade orientale.

Au niveau du couloir il y a encore lieu de citer une intervention de qualité plus récente. Il s'agit de son sol en terrazzo remontant certainement au début du XXe siècle.

L'accès à l'étage se fait à partir de la cuisine par un escalier droit. Ce niveau est surtout marqué par deux chambres du côté rue et deux autres du côté postérieur. Il comporte en outre le passage de la Haascht et deux locaux plus petits. Une de ces pièces profite d'une prise de jour dans le pignon latéral.

La montée vers les combles se fait par un deuxième escalier se situant au-dessus du couloir inférieur. Arrivé en haut, on retrouve un grand grenier. Ce dernier présente différents niveaux et également des débuts de subdivision. Il s'agit de gros murs en continuation de structures porteurs des étages en dessous. La Haascht est également encore détectable. La structure du toit est formée par des poutres allant de pignon à pignon.

En ce qui concerne les communs, l'intérieur est surtout marqué au rez-de-chaussée par un mur central se dressant d'une manière perpendiculaire contre le mur mitoyen avec la maison. C'est aussi à cet endroit que deux portes font la liaison vers le couloir vouté.

Du côté postérieur les façades du corps de logis et des communs ne présentent pas le même alignement. Le mur extérieur de la grange trouve en effet continuation dans la maison. Au-delà de la porte donnant accès au couloir vouté, le mur en question est toutefois devancé au r-d-c et à l'étage par un volume de +/- 4m et générant ainsi chaque fois deux pièces aux niveaux en question.

La façade de la maison est marquée par deux fenêtres au r-d-c et deux autres à l'étage se situant en continuation des premières.

Les deux immeubles et notamment le corps de logis se trouvent dans un excellent état de conservation. C'est surtout la maison qui comporte encore la majorité de ses subdivisions et historiques. En vue de l'état et des qualités pré-décrites, la ferme située 11, Kräizgaass à Wormeldange-Haut mérite d'être protégée sur le plan national.

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de la ferme sise 11, Kräizgaass à Wormeldange-Haut (no cadastral 1049/11254). 14 voix pour un classement et 1 abstention.

Présent(e)s : Alwin Geimer, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Gaetano Castellana, Guy Thewes, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marianne Majerus, Michel Pauly, Nathalie Jacoby, Patrick Bastin, Paul Ewen, Régis Moes.

Luxembourg, le 19 octobre 2022